



DÉPARTEMENT  
DU VAR

ARRONDISSEMENT  
DE TOULON

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

République Française

Mairie de La Seyne-sur-Mer

Conseil de Quartier Sud  
MAISON INTERGENERATIONNELLE  
ZAC SAINT GEORGES

Réunion Plénière  
Réunion du Mardi 31 mars 2009

### Etaient présents

#### Pour le Conseil Municipal

**Marc VUILLEMOT**, Maire de la Seyne-sur-Mer, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Toulon – Provence - Méditerranée,  
**Michel REYNIER**, Adjoint au Maire, délégué à la démocratie locale,  
**M. Alain LOPEZ**, Adjoint de quartier, secteur SUD

#### Pour le Public (liste des personnes ayant signé la feuille de présence) :

**Jean-Claude BARDELLI, François BARROSO, Renée BETTAREL, Caroline COLLOMP, Usmar DEMOUTIEZ, Sylvie DEZES, Joëlle GALVAGNO, Lucile GAUDIN-BORDES, Roger GHIBAUDO-BROUCHIER, Alfred GUGLIELMI, Georges HERMON, Richard HOUBART, Philippe JOVIGNOT, Céline KELLER, Francis LYON, Jacques MARCELIN, Jean-Jacques MASSOUH, Jean MEDURI, Gian-Franco MIGLIACCIO, François MORIN, Raymond MURRONI, Patrick PANCRAZI (représentant de M. Jean-Paul BALLOTIN, Laurence PERRIN-BOUSSU, Christèle PEURON, Christian POTET, Hélène RIGAL, Marcel ROBERT, Thierry SAURIN, Alain TELLE, Alain THIBON, Claude VAUTHIER.**

#### Etaient Excusés :

**Paul BALLOTIN, Philippe COGORDAN, André FOURNIER, M. Claude MAGNIN, Jacques MILLET, MULLER, Jean-Michel POITREAU, Anne-Marie SCHNELLMANN, Jean-Jacques SIGNORATO, Claude VAUTHIER**

#### Participaient également à cette réunion :

**Sylvie GUERIN ; Luc PALANGIE ; Véronique PAVILLON.**

Le projet de règlement intérieur des conseils de quartier examiné lors de la réunion publique du 13 mars 2009 est remis à chaque participant (ce document sera soumis au vote du conseil municipal).

**Alain LOPEZ**, Adjoint de quartier, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

Il précise les limites du conseil de quartier du secteur sud (un document joint au présent compte rendu définit son tracé).

Il souligne en quelques mots les objectifs de la municipalité relatifs à ces instances. Il rappelle les idées principales exprimées lors de la séance publique du 13 mars 2009, à savoir :

- renforcer le travail de concertation entre les élus et la population, en complément des autres cadres d'échanges qui peuvent exister ;
- commencer un travail de réflexion, pour ensuite passer à l'action, sur l'avenir des quartiers ;
- définir le fonctionnement des conseils de quartiers ;
- choisir les commissions des conseils de quartier dont les thèmes pourront aborder, pour exemples : le Plan Local d'Urbanisme, les problèmes de circulation, la vie sociale du quartier, l'aménagement du quartier ; ces thèmes pourront être complétés à la demande des membres du conseil...

Il indique que, du point de vue logistique, la municipalité mettra à la disposition du Conseil tous les moyens nécessaires au bon fonctionnement de cet espace de concertation. Il précise que selon la nature des sujets abordés, le conseil de quartier pourra associer à ses travaux les fonctionnaires compétents.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir prendre note des permanences qu'il assure :

- à la maison intergénérationnelle ZAC St Georges
  - lundi 9 h 00 / 12 h 00
  - mercredi 15 h 00 / 18 h 00
- sur rendez-vous
  - Jeudi
  - Vendredi

**Alain LOPEZ** invite Monsieur le Maire à prendre la parole. **Marc VUILLEMOT** remercie les participants d'avoir répondu à l'invitation de la municipalité. Il rappelle le fonds de la stratégie liée à la démocratie participative. Ces aspects ont été évoqués lors de son intervention du 13 mars 2009. Il demande à chacun de s'impliquer dans le processus de concertation tout en conservant un regard d'observateur critique sur le fonctionnement. C'est donc dans l'action, l'analyse et la réflexion collective que se construiront les propositions. C'est en respectant cet engagement que le système de concertation évoluera et s'améliorera. Il précise enfin que les conseils de permanence n'ont pas vocation à se substituer aux C.I.L.. Il conviendra de se protéger de cette tentation.

Retenu par des obligations extérieures, le Maire quitte la réunion.

**Alain LOPEZ** reprend la parole et invite chacun des participants à se présenter. Pour faciliter cette démarche, il propose à chacun d'employer un des verbes qu'il a disposé sur le tableau.

**Luc PALANGIE** réalise rapidement une synthèse des différentes interventions. Il cite les verbes, expressions le plus souvent employés et les thèmes développés, à savoir : "s'impliquer, faire évoluer, s'investir, motiver, participer, sécurité, cadre de vie, environnement, circulation".

Une discussion s'engage également sur la définition des commissions et la constitution des groupes de travail

Alain LOPEZ reprend la parole. Il demande à chacun de s'inscrire dans les trois commissions proposées. Il fixe ensuite l'agenda des rencontres :

<b>Mardi 14 avril 2009 à 18h00</b>	<b>Commission Cadre de Vie</b>
<b>6 mai 2009 à 18h00</b>	<b>Commission Animation</b>
<b>7 mai 2009 à 18h00</b>	<b>Commission Lien Social</b>
<b>Samedi 27 juin à 14 heures</b>	<b>Réunion plénière (ensemble des trois commissions)</b>

#### **COMMISSION CADRE DE VIE : 14 avril 2009 à 18h00**

- Mme Joëlle GALVAGNO
- M. Claude VAUTHIER
- M. Christian POTET
- M. Jean-Claude BARDELLI
- M. Jean MEDURI
- Mme Caroline COLLOMP (+ PLU)
- M. François MORIN (+ PLU)
- M. Jacques MARCELIN
- M. Usmar DEMOUTIEZ (+ animation)
- Mme Christelle PEURON
- M. Alain THIBON
- M. Patrick PANCRAZI
- M. Jean-Jacques SAURIN
- M. Alfred MIGLIACCIO
- Mme Renée BETTAREL
- Mme Lucile GAUDIN-BORDES
- M. Georges HERMON
- M. Roger GHIBAUDO BROUCHIER (+ sécurité)

Alain THIBON propose de créer des sous-commissions dans cette thématique au niveau du cadre de vie. Cette proposition sera examinée lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de ce groupe.

**COMMISSION ANIMATION : 6 mai 2009 à 18h00**

- Mme Annie VAUTHIER
- M. Usmar DEMOUTIEZ (+ cadre de vie)
- M. Jean-Jacques MASSOU
- Mme Hélène RIGAL (+ lien social)
- M. Raymond MURRONI
- M. Jean-Jacques MAGNIN
- M. Alain TELLE
- M. André FOURNIER

**COMMISSION LIEN SOCIAL : 7 mai 2009 à 18h00**

- M. François BARROSO
- M. Alfred GUGLIELMI,
- M. Alain TELLE,
- Mme Sylvie DEZES,
- M. Francis LYON,
- Mme Laurence PERRIN BOUSSU
- Mme Caroline KELLER
- Mme Hélène RIGAL (+ animation)
- M. André FOURNIER

**Alain LOPEZ** indique que la composition de ces commissions peut évoluer. Un prochain courrier sera expédié aux participants. Il reprendra les éléments de l'agenda.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 20 heures.